**Email de confirmation de la pré-demande de Passeport**

Bonjour Madame ou Monsieur xxxxx,

Vous venez de valider votre pré-demande Passeport.

Vous devez désormais vous rendre dans un commissariat ou antenne d’enrôlement ou en consulat à l’étranger pour finaliser votre demande :

* Dépôt des pièces justificatives :
  + acte de naissance
    - Si vous disposez d’un acte d’état civil numérique, votre adresse étant déjà vérifiée par le service d’état civil lors de votre demande, le justificatif de domicile n’est pas nécessaire.
    - Si non, cliquer sur le lien suivant pour connaitre [la liste des pièces à fournir](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810) ;
* Apport d’une photo d’identité qui sera collée sur le récapitulatif par l’agent de contact ;
* le recueil de vos empreintes.

**La photo d'identité :**

La photo doit être récente et réalisée par un professionnel ou dans une cabine photo agréée.

Elle doit être de taille 3,5 x 4,5 cm et respecter les caractéristiques suivantes :

* En couleur, sur fond clair et uni ;
* De face, tête nue ;
* Visage centré et dégagé ;
* Yeux visibles et ouverts ;
* Une photo scannée ou photocopiée sera refusée ;

Tous les commissariats ne sont pas compétents pour le recueil des demandes de CNI et de passeport : lien vers la liste des commissariat ou antenne d’enrôlement ou en consulat à l’étranger équipées.

Attention : le commissariat et l’antenne d’enrôlement ou le consulat à l’étranger peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.

Concernant votre récapitulatif en pièce jointe :

Vous pouvez enregistrer ou imprimer le récapitulatif de pré-demande en pièce jointe : il remplace le formulaire de demande de passeport ou cni papier. Vous pouvez également enregistrer une version électronique sur mobile ou tablette de ce récapitulatif.  Vous pouvez également fournir le numéro de votre pré-demande, si vous ne pouvez pas imprimer le récapitulatif ni l’enregistrer.

Votre avis nous intéresse !

Nous vous remercions de consacrer quelques minutes de votre temps à ce questionnaire.

[QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION](http://ants.questionnaire.interieur.gouv.fr/index.php/533977?lang=fr)

Cordialement,

Le système des pré-demandes